



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
14 mai 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)
21-26 avril 2012

**Réflexions sur le système commercial international
et un développement équitable**

**Réunion spéciale à l'occasion de la treizième session
de la Conférence**

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, à Doha, le 24 avril 2012

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

Réflexions sur le système commercial international et un développement équitable

1. Ont participé à cette réunion-débat, animée par M. Ransford Smith, Secrétaire général adjoint du Secrétariat du Commonwealth; M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED; M. Pascal Lamy, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); M. Rob Davies, Ministre du commerce et de l'industrie (Afrique du Sud); M. Jayant Dasgupta, Ambassadeur de l'Inde auprès de l'OMC; M. Zhang Xiangchen, Directeur général du Département de la recherche stratégique du Ministère du commerce (Chine); M. Roberto Carvalho de Azevêdo, Ambassadeur du Brésil auprès de l'OMC; M. Julio Lacarte Muró, ancien Secrétaire exécutif adjoint de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT); M. Talal Abu-Ghazaleh, Président de Talal Abu-Ghazaleh Organization; M. José Manuel Salazar-Xirinachs, Directeur exécutif du secteur «Emploi» à l'Organisation internationale du Travail (OIT); M. Pradeep Singh Mehta, Secrétaire général de Consumer Unity & Trust Society (CUTS) International; et M. Bernard Hoekman, Directeur du Département du commerce international de la Banque mondiale.

2. Dans le climat d'incertitude économique caractérisant la période d'après crise et au vu des transformations en cours concernant les acteurs et l'architecture du commerce international, les participants ont souligné le rôle du commerce en tant que moteur essentiel de la croissance et du développement, en particulier pour les pays en développement. Ils ont toutefois reconnu que les effets positifs du commerce n'étaient pas automatiques. Le commerce était une condition nécessaire, mais non suffisante pour assurer un développement stable. La manière dont les pays libéralisaient leur économie (choix des secteurs, modalités, rythme) était déterminante, tout comme les politiques complémentaires et les stratégies nationales de développement qu'ils choisissaient de mettre en œuvre. Le modèle de commerce et de développement n'avait pas changé, mais certains pays réussissaient mieux que d'autres à mettre en œuvre des politiques industrielles, des mécanismes d'ajustement et des filets de sécurité pour faire face aux situations créées par la libéralisation du commerce. La poursuite d'une croissance tirée par le commerce restait une stratégie valable, qu'il fallait toutefois adapter aux réalités de l'après-crise, s'agissant notamment du dynamisme économique des pays du Sud. En cas de difficulté à concilier la libéralisation du commerce avec les stratégies nationales, les objectifs de développement national devaient primer et le système commercial international devait s'en accommoder. L'importance du développement des connaissances et du développement technologique en tant que sources d'innovation a également été soulignée.

3. Il a été noté que la libéralisation du commerce devait être considérée comme un outil de développement et non pas comme une fin en soi. Il était bien plus important de développer de véritables capacités industrielles que d'obtenir un abaissement des droits de douane. Les pays en développement devaient adopter des politiques ciblées d'appui au développement industriel et participer aux chaînes de valeur mondiales. Les participants ont souligné que l'ouverture des marchés devait relever d'une stratégie dictée par le niveau d'industrialisation et de développement. Les ajustements rendus nécessaires par la libéralisation du commerce pouvaient être hors de portée de certains pays en développement faute de capacités nationales suffisantes. L'ampleur du chômage et l'importance de l'économie informelle rendaient d'autant plus nécessaire de se préoccuper des incidences du commerce sur le nombre et la qualité des emplois, ainsi que sur la répartition des revenus, la réduction de la pauvreté restant le principal enjeu du développement. Des instruments et des institutions réglementaires solides, des politiques complémentaires (par exemple, politique de concurrence) et des filets de protection sociale étaient indispensables pour assurer un développement durable et équitable. Le système

commercial international devrait davantage viser à promouvoir le plein-emploi productif et le développement des capacités productives, notamment en alignant les stratégies de libéralisation sur ces objectifs et en permettant aux pays en développement de prendre des mesures progressives afin de faciliter l'ajustement du marché du travail.

4. Les participants ont reconnu que le système commercial international était devenu bien plus complexe, polarisé et régionalisé. L'architecture commerciale multilatérale restait néanmoins primordiale, en tant qu'important facteur de stabilisation de l'économie mondiale. Le système commercial multilatéral, considéré comme un bien public mondial et universel, devait être soutenu et renforcé. Les structures et les acteurs du commerce continuaient d'évoluer, mais les questions traitées à l'OMC restaient les mêmes. De nombreux participants ont estimé que l'architecture actuelle du système commercial international restait essentiellement valable et saine; mais il a également été considéré qu'une réforme institutionnelle était nécessaire. Différents points de vue ont été exprimés quant au bien-fondé d'un engagement unique dans le cadre du Cycle de Doha pour parvenir à un consensus multilatéral sur un vaste éventail de questions.

5. Concernant l'avenir du Cycle de Doha, plusieurs intervenants ont dit que les pays en développement avaient besoin que celui-ci s'achève sur un résultat équilibré et équitable, avec un souci prioritaire du développement à travers l'amélioration de l'accès aux marchés et l'élimination des distorsions commerciales. Depuis quelque temps, les débats sur le commerce mettaient en avant un nouveau paradigme axé sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les enjeux commerciaux du XXI^e siècle, mais la question du développement était rarement abordée. Il a été souligné que les chaînes d'approvisionnement mondiales n'étaient pas la panacée et qu'il ne fallait pas oublier les «anciens» thèmes, tels que la réforme agraire ou le commerce des marchandises. Un intervenant a dit que si les droits de douane avaient été réduits dans de nombreux pays, les effets de cette réduction restaient toutefois inégaux, avec des conséquences préjudiciables pour certains pays en développement. L'impasse du Cycle de Doha tenait à l'incapacité de trouver un juste équilibre, en particulier entre produits agricoles et produits industriels, ainsi qu'à un manque de volonté politique. Ce qui avait changé au cours de la dernière décennie, c'était le nombre d'acteurs d'envergure dans le système commercial international et leurs capacités économiques relatives, chacun étant confronté à des contraintes de politique intérieure. Dans de nombreux pays, l'opinion publique avait changé vis-à-vis de la libéralisation du commerce. Les tensions étaient dues à une évolution des points de vue sur l'importance relative des pays en développement émergents, ainsi que sur leur rôle et leur engagement dans les négociations.

6. Une attention particulière devrait être portée au secteur des services, notamment sous l'aspect réglementaire et institutionnel. Compte tenu de leur contribution au produit intérieur brut et à l'emploi, les services étaient l'un des principaux moteurs de la croissance future, de la compétitivité future et des emplois à venir. Le mouvement de personnes physiques, la délocalisation de services grâce aux technologies de l'information, l'économie de la connaissance et l'économie numérique ouvraient d'importantes perspectives aux pays en développement.

7. Les participants ont noté que de nouvelles questions commerciales étaient apparues et que différents obstacles au développement persistaient. Plusieurs nouvelles questions, propres au XXI^e siècle, ont été évoquées, dont la sécurité alimentaire et énergétique, les changements climatiques et la question des taux de change. Les chaînes mondiales d'approvisionnement avaient transformé la conduite du commerce international, ouvrant de nouvelles perspectives mais créant aussi de nouveaux risques. Les participants ont souligné que les pays en développement devaient avant tout se doter de stratégies nationales et renforcer leurs capacités industrielles pour mieux intégrer leur économie dans des activités à forte valeur ajoutée au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales, et créer ainsi des

emplois. Actuellement, beaucoup de ces pays produisaient des matières premières et consommaient des produits finis. Il fallait bien distinguer la position des sociétés multinationales, au sommet des chaînes de valeur, de celle des entreprises (en particulier des petites et moyennes entreprises) situées au bas de l'échelle. D'où la nécessité de politiques stratégiques d'appui au secteur manufacturier et à l'emploi. Les normes et les obstacles non tarifaires jouaient un rôle de plus en plus important et risquaient de pénaliser certaines catégories de pays. Les mesures de facilitation du commerce devaient s'accompagner d'un développement des infrastructures et des technologies de l'information et de la communication. Faute d'infrastructures adaptées, ces mesures ne donneraient rien. Les pays en développement devaient être soutenus à cet égard.

8. Le processus multilatéral progressant lentement, les pays concluaient de plus en plus d'accords bilatéraux ou régionaux de commerce et de libéralisation. Les accords commerciaux régionaux (ACR) de la nouvelle génération étaient plus détaillés et plus complets, et influaient donc davantage sur l'économie des pays en développement. Avec l'expansion des chaînes régionales d'approvisionnement, la libre circulation des biens et services au niveau régional était devenue particulièrement importante. En revanche, il a été estimé que la multiplication des ACR affaiblissait la prépondérance du système commercial multilatéral. Les ACR couvraient certes une bonne partie du commerce mondial, mais l'ampleur du commerce préférentiel était loin d'être celle qu'indiquaient certaines études. Le risque – bien réel – d'un morcellement des réglementations appliquées dans différents régimes commerciaux était un argument en faveur d'une plus grande convergence multilatérale. Restait à déterminer comment assurer la cohérence des différents régimes commerciaux et ne pas laisser à la traîne les pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

9. L'intégration commerciale Sud-Sud avait dynamisé le commerce Sud-Sud. Les mesures prises pour approfondir et consolider des initiatives d'intégration en cours – par exemple, la création d'une zone de libre-échange panafricaine – avaient aidé à surmonter diverses difficultés liées à la faible taille des pays. Il a été fait référence au Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC), à la récente conclusion du Cycle de négociations de São Paulo, et aux possibilités qui en découlaient de développer davantage le commerce Sud-Sud. La participation d'un plus grand nombre de pays aux résultats du Cycle de négociations de São Paulo renforcerait considérablement la capacité du SGPC de stimuler le commerce Sud-Sud.

10. Les participants ont reconnu le rôle que jouait de longue date la CNUCED en tant qu'instance de formation de consensus et d'examen de questions nouvelles relatives au commerce international et au système commercial international, afin que ces mêmes questions puissent faire l'objet de négociations ailleurs, par exemple à l'OMC. Il a été noté qu'une attention particulière devait être portée à cette fonction de formation de consensus pour parvenir à un consensus multilatéral sur des questions particulièrement importantes concernant la poursuite d'un développement équitable et durable, dans le souci d'une plus grande cohérence dans l'élaboration des politiques économiques internationales.
